

Entreprendre en agriculture



Des aides
à l'installation
agricole

Sikourioù
d'en em staliañ

L'Agglo soutient l'installation agricole sur son territoire, pilier de l'économie locale

VOUS VOUS INSTALLEZ ?

Une aide financière peut vous être octroyée

- Une aide forfaitaire de 3 000 €
- Des bonifications (1 500 € maximum) :
 - + 500 € en cas de vente directe
 - + 500 € pour un engagement dans une MAEC
 - + 500 € pour autre label de qualité

ou + 1 500 € pour les installations en BIO

Conditions d'éligibilité (sans limite d'âge) :

- Être éligible à la dotation « Jeunes Agriculteurs » OU avoir réalisé un Plan Professionnel Personnalisé (3P) et un prévisionnel économique agréé
- Déposer un dossier complet de demande d'aide au plus tard 1 an après la date d'installation



Renseignements :
service.environnement@lannion-tregor.com